

# ***Procès-verbal du conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham***

LE 29 JUIN 2022

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de Brownsburg-Chatham tenue le mercredi 29 juin 2022, à 17 h, tenue à la salle de conférence de la caserne des pompiers du secteur « Brownsburg » située au 302, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Brownsburg-Chatham, lieu autorisé par la résolution numéro 19-12-336.

Sont présents :

Monsieur Kévin Maurice	Maire
Monsieur Pierre Baril	Siège # 1
Monsieur André Junior Florestal	Siège # 2
Monsieur Louis Quevillon	Siège # 3
Madame Marilou Laurin	Siège # 5
Monsieur Stephen Rowland	Siège # 6

Est absente :

Madame Martine Renaud	Siège # 4
-----------------------	-----------

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence de Monsieur Kévin Maurice, maire.

Sont également présents :

Monsieur Jean-François Brunet, directeur général; et  
Monsieur Pierre-Alain Bouchard, greffier et directeur du Service juridique.

## **OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Le conseil municipal, conformément aux articles 323, 325 et 338 de la *Loi sur les cités et villes*, constate et il est établi que l'avis de convocation de la séance extraordinaire a été notifié à tous les membres du conseil municipal.

La séance est ouverte à 17 h 04 par le maire, monsieur Kévin Maurice.

Les sujets à l'ordre du jour sont les suivants :

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Première période de questions
4. Avis de motion et dépôt – Règlement d'emprunt numéro 304-2022 autorisant l'acquisition d'une niveleuse
5. Période de questions;
6. Levée de la séance extraordinaire.

**Procès-verbal du conseil municipal de la  
Ville de Brownsburg-Chatham**

1.  
**OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

La séance est ouverte par le maire, monsieur Kévin Maurice.

22-06-279 2.  
**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour proposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Stephen Rowland et il est résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

Adoptée à l'unanimité

3.  
**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'a été adressée au conseil.

MOTION 4.  
**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT – RÈGLEMENT  
D'EMPRUNT NUMÉRO 304-2022 AUTORISANT  
L'ACQUISITION D'UNE NIVELEUSE**

Avis de motion relatif au règlement d'emprunt numéro 304-2022 autorisant l'acquisition d'une niveleuse est donné et un projet de règlement est déposé et par monsieur le conseiller Pierre Baril que ledit projet sera adopté à une séance ultérieure du conseil.

5.  
**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'a été adressée au conseil.

22-06-280 6.  
**LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

À 17 h 05, il est proposé par madame la conseillère Marilou Laurin et il est résolu :

QUE la présente séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité

\_\_\_\_\_  
Kévin Maurice  
Maire

\_\_\_\_\_  
Pierre-Alain Bouchard  
Greffier et directeur du Service  
juridique